

# DÉCISION DE LA COUPE DE MARQUE – SÉRIE NATIONALE

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 11/02/2022

Publié le : 11/02/2022



COUPE DE MARQUE IAME – IAME SERIES FRANCE

*SPECIFICATIONS TECHNIQUES IAME SERIES FRANCE 2022 – KA100 (p17)*

*SPECIFICATIONS TECHNIQUES COUPE DE MARQUE IAME 2022 – KA100 (p17)*

## 43 CLAPETS

43.1 Les clapets en fibre de verre (épaisseur minimale 0.25mm), marqués et d'origine IAME sont les seuls autorisés. **Seuls les clapets en fibre de verre d'origine et marqués IAME (épaisseur min. 0,25 mm) ou en fibre de carbone (épaisseur min. 0,22 mm) sont autorisés.**

43.2 Clapets en fibre de carbone interdits. **La combinaison de clapets en carbone et en fibre de verre est interdite, même si les clapets sont d'origine.**



02.2022